

La bataille des Rangs

JEAN GUY PELLETIER

La publication d'un article dans Le Saumonois du 28 février <Pourtant si fière d'habiter le Rang des Acadiens.> a trouvé écho à la séance du conseil du 5 mars. Les propos échangés à cette séance entre l'auteur de l'article, Mme Sylvie Hédou et M. Rosaire Côté, conseiller, furent assez sérieux pour que Le Saumonois explique sa décision de publier le texte en question.

Rappelons d'abord de quoi il s'agit: Le 6 novembre 2006, à sa session régulière, le Conseil analyse la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de changer les noms des rangs et par résolution propose d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la Commission de toponymie du Québec. La recommandation du comité consultatif, contenue dans sa résolution 06-83, s'appuyait sur des motifs de sécurité pour justifier la démarche. À cette même séance, M Côté donne aux personnes présentes un ensemble de raisons justifiant ces changements parmi lesquelles on retrouve «les gens ne s'y reconnaissent plus, les noms des rangs sont des synonymes».

Au soir du 5 mars M. Côté affirme qu'il considérait cette intervention du 6 novembre comme une consultation auprès des citoyens.

Mise au courant de la décision de la Commission d'approuver les noms choisis, décision reçue au bureau municipal le 14 février, décision publique, Mme Hédou qui était présente à la réunion de novembre, propose un article que le journal décide de publier dans son édition abonné du 28 février. La décision de publier le texte dans son intégralité fut prise sur la base qu'un lecteur moyen, non au fait de l'histoire, ne pouvait, à la lecture de l'article, attribuer à une personne en particulier les qualificatifs choisis. M Côté juge, pour sa part, que le texte le visait personnellement. Le bout de phrase: «...les niaiseries de certains qui par illettrisme ont décidé de débaptiser les Rangs...» le choisirait comme cible. L'analyse du texte démontre au contraire que le choix des mots: <certains.. ont décidé.. ceux et celle qui décident >, visait le conseil dans son ensemble.

La session du conseil municipal du 5 mars 2007

COMPTE RENDU

L'assemblée s'est mise en branle vers 20 h après une invocation à l'Esprit saint d'éclairer nos délibérations.

25 personnes étaient présentes, 17 points composaient l'ordre du jour.

À la période de questions réservée au public, point 3, plusieurs citoyens sont intervenus pour questionner le Conseil sur la question du déneigement. Rappelons que la municipalité avait fait parvenir à 19 contribuables des avis leur enjoignant de disposer autrement leur neige. Certains déposent carrément leur surplus en bordure de la voie publique, d'autres sur le terrain du voisin ou sur des espaces loués par la municipalité et réservés à son propre usage. Cette situation est récurrente, année après année, sans que rien dans les habitudes vraiment ne change. Tolérance et accommodement nous ont amenés dans un cul de sac. Il faut redéfinir les règles.

Un citoyen s'est plaint de ce que notre réglementation municipale n'encadre pas mieux le nombre d'animaux domestiques qu'un propriétaire résident peut héberger.

Le total des comptes pour le mois de février se chiffre à 54 233\$ dont 9 827\$ en salaires.

C'est maintenant officiel, Mme Carmen Bilodeau a donné sa démission comme conseillère au siège no 3. Il y a vacance au district no 3.

Vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier: un avis sera expédié par courrier recommandé aux personnes endettées envers la municipalité selon les critères suivants:

-ayant des arrérages d'un an et un solde de 400\$ et plus pour l'ensemble de ses comptes de taxes.

-ayant des arrérages de deux ans et un solde de 100\$ et plus.

-ayant des arrérages de trois ans.

Le règlement numéro 84-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires a été déposé et adopté. Ce règlement allège les procédures de transfert budgétaire en ramenant au niveau de la gestion des décisions qui se prenaient en séances publiques.

Changement de garde au poste de maire suppléant. Monsieur André Gaudet occupera la fonction pour la période du 6 mars au 4 juin.

M. Francis St-Laurent nous confirme que la Fêtes des Guitares se déroulera au Parc du Centenaire du 10 au 12 août 2007.

Dans le dossier de l'eau potable, la municipalité provoque une rencontre entre la firme conseil BPR et la MRC concernant des autorisations à obtenir pour des dérogations au schéma d'aménagement sur des travaux à être réalisés en zone inondable. Rappelons notre volonté à réaliser cet important projet dans le mandat courant.

Cela représente pour l'essentiel les points discutés, La séance fut ajournée au 12 mars prochain pour la présentation du Rapport Financier 2006 par la firme Mallette.

Informations complémentaires

La Commission de toponymie du Québec, lors de sa réunion du 16 janvier, a approuvé quatre changements de noms de voies de communication situées sur le territoire de la municipalité. Cette confirmation a été reçue aux bureaux de la municipalité le 14 février.

Le 3e Rang remplace le Rang des Acadiens.

Le 4e Rang remplace le Rang des Pionniers.

Le 5e Rang remplace le Rang des Ancêtres.

Le 6e Rang remplace le Rang des Défricheurs.

Dès la publication, en mai prochain, à la **Gazette officielle du Québec** des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes, documents de l'Administration, organismes parapubliques, signalisation routière, l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement.

Le Conseil municipal peut suite à des représentations citoyennes, décider de revenir sur sa décision, il devrait alors signifier son intention, par résolution, à la Commission avant le 22 mars, date de la prochaine rencontre de ses membres. (JGP)

Question : Comment se faire dire d'aller vivre ailleurs ?

Réponse : En allant au conseil municipal de Lac-au-Saumon.

SYLVIE HÉDOU

Suite à mon article dans le Saumonois du 28 février 2007 Vol 4, no8, je me suis rendue au conseil municipal pour demander s'il était possible d'avoir une consultation publique au sujet des changements de noms des Rangs. Résultat, je me suis fait demander par un conseiller municipal: «D'où venez vous madame Hédou? - Ne vous occupez pas des Acadiens, les Français les ont lâchés voilà 300 ans. - Si le nom des Acadiens vous tient tant à cœur, allez vivre sur le boulevard des Acadiens à Nicolet.— On ne débaptise les Rangs on les renomme chose que vous ne devez pas savoir puisque vous êtes athée !»

Monsieur le conseiller, vous ne m'avez pas insultée mais vous avez insulté l'assemblée !

Les pionniers, les défricheurs qui ont bâti ce village venaient tous de l'extérieur, l'avez-vous oublié ? Après les messages de solidarité de quelques personnes que j'ai eus ce soir-là, je serai toujours fière de vivre dans le Rang des Acadiens !

GARAGE <i>Denis Lafrance</i>  400, Rte 132 Lac-au-Saumon (418) 778-3955	<i>Mécanique générale</i> <i>Vente et pose de pneus</i> <i>Soudure de tout genre</i>
	<i>Freins et direction</i> <i>Suspension - Silencieux</i> <i>Moteur et transmission</i>  <i>Américaine,</i> <i>Européenne</i> <i>ou Japonnaise.</i>

Rapport financier—L'heure des choix Fabrique Saint-Edmond

« Bientôt l'heure des choix. » Ces paroles de Mgr Blanchet, faisant allusion à l'avenir de certaines paroisses, m'incitent à commenter le dernier exercice financier de la Fabrique. Mgr disait encore: « Il y a des chances, parfois, qu'il serait bon de ne pas manquer parce qu'elles risquent de ne pas se reproduire. »

Le rapport financier de l'année 2006 révèle un déficit de 2 744,00\$. Ce n'est pas une catastrophe. Mais la situation commande une réflexion sérieuse sur l'avenir de notre église. Il ne faut pas attendre que le ciel nous tombe sur la tête avant de s'arrêter et de considérer froidement la situation. Le but principal d'un conseil de fabrique est d'administrer les avoirs de la communauté ecclésiale afin de permettre l'exercice du culte et l'activité pastorale.

Voilà pourquoi certaines constatations s'imposent :

Actuellement, le nombre des pratiquants réguliers à Lac-au-Saumon est environ 60 personnes.

Ce sont ces 60 personnes qui fournissent à la fabrique, par leurs dons à la quête dominicale, quelques 150-170\$ par semaine.

Dans le bilan de 2006, les dépenses pour l'année étaient de 92 414\$, soit un montant de 7 701\$ par mois ou de 1 777\$ par semaine pour maintenir notre église en état de répondre à ses fonctions. Cela comprend aussi le cimetière, l'oratoire, le salaire du curé, les frais de bureau, etc.

De ces 60 personnes qui fréquentent en moyenne l'église chaque semaine, il n'y en aura plus, dans 5 ans, que 45, parce que la moyenne d'âge de ces personnes, aujourd'hui, est d'environ 70 ans.

La plus grande partie de la capitation est payée par les gens de plus de 50 ans. Ce qui signifie que les plus jeunes n'en paient à peu près pas ou s'en fichent éperdument. Remarquez que parmi les plus âgés, il y en a aussi qui n'en ont à peu près jamais payé. Cette année est exceptionnelle. Certaines années, la capitation récoltée n'excédait pas 10 000\$.

Le temps d'utilisation des locaux pour le culte est d'environ 4 heures/semaine sans compter le temps consacré aux funérailles. À eux seuls, le chauffage (15 107\$), l'électricité (3 115\$), les assurances(3 415\$) et l'entretien(11 774\$) coûtent 33 411\$.

À part un service de comptabilité réduit (22-23 heures/mois), nous devons nous appuyer sur des bénévoles pour maintenir le bureau de la fabrique ouvert une demi-journée /semaine.

Nous n'avons plus les moyens d'avoir un bedeau sacristain. Nous devons nous fier sur le bénévolat.

Le Comité des Oeuvres nous fournit encore 16 000\$ / année. Il nous en fournissait 45 000\$ dans les années 80. Et les instances gouvernementales s'approprient à y mettre le grappin. Les coûts de l'électricité, du pétrole, et par ricochet du chauffage, augmentent régulièrement.

En tout et partout, nous disposons d'une marge de manoeuvre de 57 932,03 \$. De ce montant, 30 000\$ doivent obligatoirement être mis en réserve, advenant que le diocèse soit obligé de faire démolir l'église. Il nous reste donc environ 27 à 28 mille\$ de marge de manoeuvre véritable.

Qu'advienne un bris majeur –soit à la toiture (45 000\$) ou au système de chauffage (25 à 30 000\$) et nous voilà dans la misère.

De plus, on prévoit, d'ici 2 ans tout au plus, que le secteur s'étendant des Plateaux de Matapédia à Lac-au-Saumon ne disposera que d'un (1) prêtre. Le pauvre devra s'arracher les cheveux, s'il lui en reste encore, car la moyenne d'âge des prêtres est de 63 ans. Il reste 27 prêtres pour desservir les 114 paroisses du diocèse. Dans 5 ans, ils ne seront plus que 16. Cela suppose que nous n'aurons plus de curé, mais un missionnaire, parcourant un immense territoire.

Conclusion

Le vrai problème, c'est que la majorité des catholiques de Lac-au-Saumon ne semblent plus vouloir contribuer pour assurer le maintien de leur église. Depuis ces dernières années, 15 personnes s'intéressent aux élections d'un conseil de fabrique. Le plus grand nombre ne se sent pas concerné, juge la chose peu importante et préfère s'en remettre à d'autres pour administrer les biens de la fabrique.

Le mois prochain: les solutions possibles

**Raymond Thériault, prés.
Fabrique Saint-Edmond**

BERUBE & TURBIDE INC
EXCAVATION
TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
141, St-Edmond
Lac-au-Saumon, QC
778-3371

GRATIEU LEBRUN & FILS ENR.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÔLEURS
Yves Lebrun, technicien propriétaire
34, rue du Noviciat - C. P. 66
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Tél. : (418) 778-5923
Pagette : (418) 629-8303
R.B.Q. : 2889 5344-57
LICENCE CMATQ : 7786

Desjardins
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon
Projet : Maison ?
Venez nous consulter
pour que votre rêve
devienne réalité

Cinelle Payant
Conseillère en finance personnelle
(418) 778-5835

Un camp de vacances à Lac-au-Saumon

Marc Thériault

La municipalité possède sur son territoire plusieurs lacs, des ruisseaux, de belles montagnes, un champ de tir, des kilomètres de sentiers pédestres, un chalet de ski sous utilisé en été, une école, des champs, des forêts, des belvédères, une patinoire/tennis, deux parc dont un immense, une marina, un milieu de vie sécuritaire, une bibliothèque, un terrain de baseball, une aire de delta plane et de parapente, des sentiers de VTT, des légendes, des petites falaises d'escalade, un oratoire, une maison des jeunes avec une belle tour, un centre des loisirs, des chutes, un train pour le transport, une compagnie d'autobus, une île au trésor... mais Lac-au-Saumon n'a pas une seule colonie de vacances. Pourquoi?

CARQUEST
ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ELECTRIQUE ENR.
PIÈCES D'AUTOS (418) 778-3735
Atelier de réparation
Alternateur Démarreur
Vérification de batteries
299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

Leopold Bouchard
ENTREPRISES
22, route 132
Lac-au-Saumon, Qc
G0J 1M0
Tél. : (418) 778-3747 • Téléc. : (418) 328-3350

Un travail d'équipe

Tout le monde est d'accord que le

soubassement de l'église mérite d'être rafraîchi.

La Fabrique est à la recherche d'une ou de plusieurs âmes généreuses pour commanditer les 3 000\$ nécessaires à l'achat de la peinture. Dans le même ordre d'idée, on est à former 3 équipes de bénévoles pour peindre. Toutes celles et tous ceux qui sont disponibles et intéressés à participer à ce travail d'équipe sont les bienvenus.

**S'adresser à Hervé Saint-Amand
778-3353**

Campagne de financement école de Lac-au-Saumon

Cette campagne a lieu afin d'amasser des fonds pour certaines activités durant l'année et pour les activités de fin d'année.

À l'automne 2006, près de 500 arbres (épinettes blanches et bouleaux) furent plantés dans la cour de l'école. Il est donc offert aux gens d'adopter un arbre au montant de 3,00\$. Le nom de tous les généreux donateurs apparaîtra sur un tableau d'affichage à l'école.

Les billets sont vendus par les élèves de l'école et la campagne se termine le 12 mars 2007.

Remerciements

Claudette Perron

Au nom de tous les enfants du service de garde et en mon nom, je tiens à remercier sincèrement la municipalité de Lac-au-Saumon, les Chevaliers de Colomb, les dames de l'Aféas ainsi que tous les parents et enfants qui ont collaboré généreusement à la levée de fonds pour la garderie de notre école.

MOTEL DES CÈDRES ENR
Téléphone: (418)778-5815
Sans frais: 1-877-778-5815
Télécopieur: (418)778-3966 Prop.: Normande Thériault
54, route 132 Est Lac-au-Saumon Québec G0J 1M0